

LA DIRECTION DE PRODUCTION ET LE DEVIS CNC

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation a le souci d'être en phase avec la réalité et la pratique concrète du métier de Directeur·rice de production. L'étude approfondie du devis CNC est au cœur des 4 semaines de formation.

L'objectif est de donner aux participant·e·s l'ensemble des outils et la méthodologie permettant d'élaborer le devis détaillé d'un film, du matériel de prise de vue aux nouveaux modes de diffusion, en passant par les effets spéciaux et les nouveaux métiers.

Les participant·e·s sauront ainsi :

- Analyser et établir un contrat d'auteur·e, de comédien·ne ou de technicien·ne.
- Chiffrer les matériels de tournage.
- Déterminer et chiffrer la fabrication des décors.
- Adapter une méthode de travail efficace en fonction des modes de tournage.
- Gérer les processus de travail.
- Estimer le coût global d'un projet.

PRÉREQUIS

Expérience dans les métiers de la production audiovisuelle ou de l'industrie cinématographique. Profils : Régisseur·se·s généraux·ales, assistant·e·s réalisateur·rice·s, administrateur·rice·s, secrétaires et assistant·e·s de production souhaitant prendre de nouvelles responsabilités, chargé·e·s de production et directeur·rice·s de production souhaitant actualiser leurs connaissances.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale : 140 heures / 20 jours – Durée hebdomadaire : 35 heures

Horaires : 9h30 à 13h00 – 14h00 à 17h30

Prochaines sessions :

du 13 Avril au 08 Mai 2026

du 23 Novembre au 18 Décembre 2026

Lieu de formation : 57 rue Letort – 75018 Paris

Contact : 01 42 57 75 88 / contact@courts-on.fr

La direction de production et le devis CNC

Les technologies numériques ayant considérablement modifié la manière de fabriquer un film, il faut donc définir en amont des choix artistiques, déterminer la composition des équipes et mettre en place de nouvelles procédures. Les effets spéciaux numériques en particulier ont une influence sur la manière d'organiser le tournage et sur le processus de post-production. Les nouveaux modes de diffusion influent quant à eux sur les finitions et leur coût.

C'est bien toute la chaîne qui a été concernée par cette mutation. Le devis CNC en tient compte pour établir le chiffrage d'un projet.

SEMAINE 1

Jour 1 : Étude du poste « Droits artistiques ».

Intervention d'un·e juriste :

- Rappel des principes des droits d'auteur·e.
- Le droit à l'image et les droits voisins.
- Le code de la propriété intellectuelle.
- La protection des œuvres.

Jour 2 : Adaptation d'un contrat d'auteur·e aux nouveaux modes de diffusion des films : internet, Smartphones, téléchargement...

Rémunération des auteurs par leur société de gestion des droits, la SACD.

Les obligations des producteur·rice·s.

Jour 3 : Chiffrage du poste « Droits artistiques ».

Les auteur·e·s.

Le·la réalisateur·rice.

Les musicien·ne·s.

Jour 4 : Étude du poste « Interprétation et agents artistiques ».

Adaptation des contrats aux nouveaux modes de diffusion des films.

Rémunération des comédiens par leur société de gestion des droits, l'ADAMI.

Les obligations des producteurs.

Jour 5 : Chiffrage du poste « Interprétation ».

Les contraintes financières liées au recrutement des artistes : agents, casting.

L'importance de ce poste sur le devis global.

SEMAINE 2

Jour 1 : Les techniciens du film : les métiers liés à l'évolution des technologies.

Le·la loader·se numérique.

Les infographistes.

Le·la DIT.

Jour 2 : Les conventions collectives en vigueur.

- La convention collective audiovisuelle.
- La convention collective cinéma.

Jour 3 : Évaluation des heures supplémentaires d'après le plan de travail.
Méthode de calcul de ces heures.

Jour 4 : Chiffrage des salaires des technicien·ne·s.

Jour 5 : Chiffrage des charges sociales des technicien·ne·s.

SEMAINE 3

Jour 1 : Les décors.

Intervention d'un·e chef·fe décorateur·rice.

Evolution de l'équipe décoration.

Intervention de graphistes dans la conception et la réalisation des décors.

Jour 2 : Chiffrage des décors.

Le coût des décors naturels.

Le coût des décors en studio.

Le coût des décors réalisés avec les nouvelles technologies.

Jour 3 : Chiffrage des costumes – maquillage – coiffure.

Jour 4 : Étude du poste « Transport défraiement régie ».

La composition de l'équipe régie et les missions de chacun.

Les autorisations.

Les repérages.

L'organisation des transports et des repas.

Jour 5 : Chiffrage de la régie.

SEMAINE 4

Jour 1 : Étude du poste « Matériel technique » :

Intervention d'un·e chef·fe opérateur·rice.

La gestion des cartes mémoire.

Le cheminement et l'organisation des fichiers.

La sauvegarde des originaux sur le tournage.

La gestion des disques navette.

La gestion des proxys.

Jour 2 : Chiffrage du matériel technique.

Les matériels de prise de vue.

La machinerie.

La liste de matériel du·de la chef·fe opérateur·rice.

Jour 3 : Étude et chiffrage du poste « Postproduction image et son ».

Le choix de la chaîne de post-production.

Le planning des opérations.

Le montage image.

Le montage son.

Le mixage.

Les nouveaux matériels et logiciels.

Jour 4 : Les effets spéciaux numériques – le laboratoire et l'étalonnage numérique.

Les techniques et prestataires d'effets spéciaux.

L'évolution des travaux de laboratoire.

L'étalonnage numérique.

Les différents types de finition.

Jour 5 : Fin du devis et étude des rapports de production et de montage.

Les assurances.

Les frais financiers et généraux.

Le compte film et les rendus de compte.

Bilan de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Formateurs :

Thierry MUSCAT (Directeur de production).

Sacha GUILLAUME (Directeur de production).

Ludovic NAAR (Directeur de production).

Méthode pédagogique :

Cours théoriques.

Analyse de contrats.

Exercices pratiques : élaboration d'un devis de film complet.

Supports fournis aux stagiaires :

Documentation servant de support de cours.

Textes de loi, exemples de contrats.

Scénario.

Grille de devis type.

Modèle de plan de travail informatique.

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :

Salle équipée de matériel informatique connecté web.

Nombre de stagiaires par poste de travail :

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur portable pendant toute la durée de la formation.

Modalités d'évaluation :

Bilan à mi-parcours et entretien individuel en fin de formation.